Educateur de jeunes enfants F/H

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3479&id_origin=0

Limite de candidature	20-12-2026
Mise à jour	20-11-2026
Référence	8830 - 7294
Service	DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE
Localisation	Lyon 3ème
Contrat	Emploi permanent
Diplôme réglementé	Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants
Disponibilité	1 à 3 mois
Statut	-
Fonction	Educateur ou éducatrice de jeunes enfants
Date d'entrée	23/02/2027
Date de fin	20-12-2026
Filière	Sociale
Catégorie	A
Cadre d'emploi	A - Éducateurs territoriaux de jeunes enfants
Grade	Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

Contexte et définition du poste

La Ville de Lyon recherche pour sa Direction de la Petite Enfance **deux Educateurs de jeunes enfants F/H** pour la crèche **BOILEAU**.

Priorité de la Ville de Lyon, la politique petite enfance « La ville à hauteur d'enfants », participe activement à l'animation du territoire. Les solutions d'accueil des tout-petits (48 crèches municipales, 5 RPE, offrant plus de 1820 places) adaptées aux différents besoins, s'animent au quotidien, grâce au concours de plus de 850 agents municipaux.
D'une capacité d'accueil de 20 à 90 berceaux (moyenne à 45) et réparties sur les 9 arrondissements de la Ville de Lyon, nos crèches s'appuient sur des référentiels pédagogiques fédérateurs.

Située dans le 3ème arrondissement, la crèche Boileau compte 90 berceaux organisés en 6 sections de 16 enfants en fonctionnement inter-âge.

Afin de proposer un accueil de qualité aux enfants et à leurs familles la crèche Boileau est pourvue:

- d'une équipe de direction dynamique composée de 2 adjointes EJE et Infirmière + 1 agent administratif
- d'une équipe de terrain autonome et impliquée composée de 5 EJE responsables de leur section, 14 AP et 8 agents CAP PE
- Un pôle entretien et un pôle cuisine avec 2 agents de production culinaire

L'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) Boileau bénéficie de nombreux atouts, les enfants sont accueillis dans des locaux de 1300m^2 et profitent de 2 terrasses extérieures.

De nombreux partenariats et projets sont menés tout au long de l'année notamment autour de la nature.

Directement rattaché au directeur de l'établissement :
-Vous contribuez à l'accueil des enfants, garantissez leur bien-être et instaurez un lien de confiance avec leur famille ;
-Vous impulsez et accompagnez la réflexion autour du projet pédagogique en vous appuyant sur les référentiels éducatifs « Famille » et « Enfant » ;
-Avec l'appui des équipes que vous animez et encadrez, vous participez à l'animation des activités éducatives ;

-Associé à l'élaboration du projet d'établissement, vous conduisez de multiples actions et projets ;
-Vous pouvez être amené à assurer la continuité de direction.

Profil recherché

Impérativement titulaire du **diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants**, assorti d'une expérience ou d'un goût développé pour les structures d'accueil de la petite enfance, vous connaissez le développement global de l'enfant, et savez animer un groupe de tout-petits dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Votre sens de l'organisation, votre positionnement et votre aptitude à la communication vous permettent d'animer des réunions et d'encadrer une équipe.

Implication, écoute et sens de l'observation vous caractérisent, alors mettez vos talents au service d'une ville qui a fait de la petite enfance l'une de ses priorités !

Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et non fonctionnaires (contrats d'une durée de 3 mois à 1 an selon les besoins en remplacement, possibilité à terme de contrats longs pouvant aller jusqu'à 3 ans et CDI à l'issue de 6 ans de contrat)

Vos conditions de travail :
- 37 h 30/semaine
- 28 jours de congéset 15 jours RTT/an
- Lieu de travail : **Crèche BOILEAU - 238 rue André Philip, 69003 Lyon**

Rémunération à partir de 2 556€ bruts mensuels, selon expérience + primes annuelles

Les avantages à nous rejoindre :
- Titres Restaurant (8,50 €/titre)
- Prise en charge à 75% de l'abonnement transports en commun
- Forfait mobilités durables (jusqu'à 300€/an)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (adhésion prévoyance obligatoire)
- Comité des Œuvres Sociales proposant une offre de loisirs diversifiée
- Formations
- Accès à la mobilité interne sur nos 48 crèches
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé deuxième parent

Depuis le 22/09/26, il appartient à chaque professionnel intervenant dans l'accueil du jeune enfant de présenter à son futur employeur une attestation d'honorabilité datée de moins de 6 mois lors de son embauche.
Ce document garantit qu'il n'y a pas de condamnation qui empêche le candidat de travailler auprès des mineurs.

La demande d'attestation, gratuite et disponible sous 15 jours maximum, se fait en ligne à partir du 22 septembre: https://honorabilite.social.gouv.fr/